



Année universitaire 2022-2023

MASTER I DROIT

MENTION DROIT INTERNATIONAL

CONTENTIEUX INTERNATIONAL

Cours de M. Coulibaly

Professeur agrégé des universités



INTRODUCTION

I - La définition matérielle du contentieux international

A - La place centrale des différends

- 1 - La notion de différend : question de définition et de qualification
- 2 - La question de la justiciabilité des différends
 - a - Les différends justiciables et les différends non justiciables
 - b - Les différends d'ordre juridique, base de la compétence de la Cour

B - Les modes de règlement des différends

- 1 - Préalable : la classification des modes de règlement des différends internationaux
- 2 - La prise en compte du recours licite à des contre-mesures
- 3 - La mise en exergue des modes juridictionnels de règlement des différends
- 4 - La prise en considération des modes diplomatiques de règlement des différends
 - a - La nomenclature des modes diplomatiques de règlement des différends
 - b - Les trois grands principes communs aux modes diplomatiques de règlement des différends
 - c - Les traits distinctifs des divers modes diplomatiques de règlement des différends

II - La définition organique du contentieux international

A - Le monopole originaire et consensuel des États

- 1 - La justice internationale, une justice interétatique
- 2 - La justice internationale, une justice primaire
 - a - Une justice supplétive
 - b - Une justice facultative
 - c - Une justice éclatée

B - L'ouverture subséquente et controversée à d'autres sujets de droit

- 1 - Les organisations internationales
- 2 - Les personnes physiques et les entreprises privées
 - a - La protection diplomatique, un droit de l'État
 - b - Les conditions de recevabilité de l'action en protection diplomatique

PREMIÈRE PARTIE :

Le règlement juridictionnel des différends internationaux

CHAPITRE I : Le règlement judiciaire

SECTION I : La C.I.J., organe judiciaire à vocation universelle

I - L'identité organique de la Cour

A - La désignation des juges

- 1 - Les qualités requises
- 2 - L'élection

B - Le statut des juges

- 1 - Une indépendance affirmée
- 2 - Une indépendance protégée
 - a - Les incompatibilités
 - b - L'inamovibilité
 - c - Les privilèges et immunités

II - L'identité fonctionnelle de la Cour

*A - La compétence *ratione personæ**

- 1 - Les États
- 2 - Les organisations internationales

*B - La compétence *ratione materiæ**

- 1 - L'autonomie et le rapprochement des éléments de la compétence *ratione materiae*
- 2 - La fonction consultative
 - a - Les règles relatives à la compétence de la Cour
 - i - L'habilitation de l'organe requérant
 - ii - Le caractère juridique de la question posée à la Cour
 - iii - La connexité entre la question posée à la Cour et les activités de l'organe requérant
 - b - Les règles relatives au pouvoir discrétionnaire de la Cour
 - c - Les règles relatives à la procédure
 - d - Le prononcé et la portée de l'avis consultatif
- 3 - La fonction contentieuse
 - a - La réalité du différend
 - b - Le caractère juridique du différend
 - c - Le caractère international du différend

SECTION II : L'action judiciaire des États devant la C.I.J.

I - L'introduction de l'instance

A - Le préalable de la saisine régulière

- 1 - Compromis et *forum prorogatum*
- 2 - Clause compromissoire et clause facultative de juridiction obligatoire

B - Les questions préalables

- 1 - Les mesures conservatoires
 - a - La recevabilité et le bien-fondé de la demande
 - b - L'autorité et la portée de la décision
- 2 - Les exceptions préliminaires

a - La présentation des exceptions préliminaires

b - Le règlement des exceptions préliminaires

II - Le déroulement de l'instance

A - Les phases de la procédure

1 - La phase écrite

2 - La phase orale

B – L'intervention et le désistement

1 – L'intervention

2 – Le désistement

C - L'administration de la preuve

1 - La charge de la preuve

2 - Les moyens de preuve

D - Les conclusions des parties

1 – Conclusions initiales et conclusions finales

2 - Portée juridique et pratique

III - La décision de la Cour

A - Procédure et forme

1 - Le délibéré

2 - Le prononcé et la présentation de la décision

B - Portée juridique et pratique

1 - Le caractère exécutoire de la décision

2 - L'exécution forcée de la décision

CHAPITRE II : Le règlement arbitral

SECTION I : Le consentement des parties à l'arbitrage

I - Le recours facultatif à l'arbitrage

A - Le choix du compromis d'arbitrage

1 - Établissement

2 - Économie

B - Le régime juridique du compromis d'arbitrage

1 - Nature

2 - Effets

II - Le recours obligatoire à l'arbitrage

A - Les clauses compromissoires

1 - La clause compromissoire spéciale

2 - La clause compromissoire générale

B - Les traités d'arbitrage obligatoire

1 - Les accords universels

2 - Les accords régionaux

SECTION II : La soumission des différends à l'arbitrage

I - L'organe arbitral

A - Forme juridique

1 - L'arbitrage unipersonnel

2 - L'arbitrage collégial

a - L'arbitrage par commission

b - L'arbitrage par tribunal

B - Statut juridique

1 - La condition juridique des arbitres

2 - L'effectivité et l'immutabilité de l'organe arbitral

II - L'instance arbitrale

A - La procédure arbitrale

1 - Les missions de l'organe arbitral

2 - La mise en œuvre du principe de la contradiction

a - L'instruction écrite

b - L'instruction orale

c - L'administration de la preuve

i - Les principes

ii - Les moyens de preuve

B - La sentence arbitrale

1 - Forme et contenu

2 - Portée et efficacité

a - L'autorité de la sentence

b - Les voies de recours

DEUXIÈME PARTIE :

L'aménagement juridique des différends internationaux

CHAPITRE I : Le contentieux de la responsabilité

SECTION I : Le contentieux de la réparation

I - La naissance et l'invocation de la responsabilité de l'État

A - Les conditions de l'engagement de la responsabilité internationale de l'État

- 1 - L'existence d'un fait internationalement illicite attribuable à l'État
 - a - L'attribution d'un fait à l'État
 - b - La reconnaissance du caractère internationalement illicite du fait attribué à l'État
 - b - Les circonstances excluant l'illicéité (les causes exonératoires)
 - i - Le consentement de la victime
 - ii - La légitime défense
 - iii - Les contre-mesures
 - iv - La force majeure et le cas fortuit
 - v - L'état de détresse et l'état de nécessité
- 2 - L'existence d'un préjudice
- 3 - L'existence d'un rapport de causalité entre le fait et le préjudice

B - L'invocation de la responsabilité internationale de l'État

- 1 - Les titulaires du droit d'invoquer la responsabilité internationale de l'État
 - a - L'État lésé à titre individuel
 - b - Les États lésés à titre collectif
- 2 - L'exercice du droit d'invoquer la responsabilité internationale de l'État
 - a - Les actions préalables de droit et les actions préalables de fait
 - i - Notification des demandes et naissance du différend
 - ii - Contre-mesures et cristallisation du différend
 - b - Le recours éventuel au juge international
 - i - Les questions de fond : persistance ou abandon du droit invoqué
 - ii - Les questions de forme : protection diplomatique et recevabilité du recours

II - Les obligations découlant de l'admission de la responsabilité internationale de l'État

A - Les obligations à caractère conservatoire ou préventif

- 1 - La cessation du comportement illicite
- 2 - La présentation d'assurances et de garanties non-répétition appropriées

B - Les obligations à portée réparatrice

- 1 - Le principe de la réparation intégrale du préjudice
- 2 - Les formes de réparation
 - a - L'indemnisation
 - b - La *restitutio in integrum*
 - c - La satisfaction

SECTION II : Le contentieux de la répression

I - Les conventions internationales répressives

A - L'incrimination internationale de certains types d'actes

- 1 - La lutte contre le terrorisme international
- 2 - La répression du crime de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre

B - La protection internationale de certaines catégories de personnes

- 1 - Le traitement des prisonniers de guerre
- 2 - La protection des « personnes civiles » en temps de guerre

II - Les moyens internationaux de la répression

A - L'Organisation internationale de police criminelle (Interpol)

- 1 - Historique
- 2 - Structures
- 3 - Saisine, activités et procédés techniques

B - L'avènement de juridictions pénales internationales

- 1 - Les réticences et les avancées
- 2 - La Cour pénale internationale
 - a - L'organisation du tribunal
 - b - La compétence de la Cour
 - i - La dimension *ratione materiae*
 - ii - La dimension *ratione temporis*
 - iii - La dimension *ratione personae*
 - c - L'exercice de la compétence
 - i - La saisine de la Cour
 - ii - L'instance
 - iii - La décision

CHAPITRE II : Le contentieux des normes

SECTION I : Le contentieux de l'interprétation

I - Le champ de l'interprétation

A - Les normes à interpréter

- 1 - Les normes juridictionnelles
- 2 - Les normes non juridictionnelles

B - Les juges de l'interprétation

- 1 - Le juge international
- 2 - Le juge interne

II - Les méthodes interprétatives

A - La délimitation théorique du travail interprétatif

- 1 - La distinction des sens posé, présumé et sous-entendu
- 2 - La limitation de l'interprétation aux sens posé et présumé

B - La démarche concrète du juge

- 1 - L'interprétation stricte
- 2 - L'interprétation constructive

SECTION II : Le contentieux de la validité (L'exemple des traités)

I - Les cas d'ouverture

A - La violation des règles relatives au consentement

- 1 - L'atteinte à la sûreté du consentement
 - a - L'erreur
 - b - Le dol
- 2 - L'atteinte à la liberté du consentement
 - a - La contrainte et la corruption exercées sur le représentant de l'État
 - b - La contrainte exercée sur l'État

B - L'illicéité de l'objet de la convention

- 2 - La portée du jus cogens

II - La sanction de la non-conformité

A - La nullité de l'acte

- 1 - La nullité relative
- 2 - La nullité absolue

B - La procédure d'annulation

- 1 - Le procédé de la déclaration
- 2 - Le mécanisme de la convention de Vienne

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDROV (S.) : *Reservations in Unilateral Declarations Accepting the Compulsory Jurisdiction of the International Court of Justice* – MARTINUS NIJHOFF
- BEDJAQUI (M.) : *Méthodes de travail : juge international* – BRUYLANT
- APOSTOLIDIS (C.) et alii : *Les arrêts de la CIJ* – EDITIONS UNIVERSITAIRES DE DIJON
- COMBACAU (J.), SUR (S.) : *Droit international public* - MONTCHRESTIEN
- DELBEZ (L.) : *Les principes généraux du contentieux international* - L.G.D.J.
- DUPUY (P.M.) : *Grands textes de droit international public* - DALLOZ
Le fait générateur de la responsabilité internationale des États - RCADI
- EISEMANN (P.M.) , COUSSIRAT-COUSTERE (V.) : *Répertoire de la jurisprudence arbitrale internationale* - MARTINUS NIJHOFF
- GUILLAUME (M.) : *Le contentieux international* – PEDONE
- GUYOMAR (G.) : *Commentaire du Règlement de la CIJ* - PEDONE
- LA FONTAINE : *Pasicrisie internationale* – BERNE
- LA PRADELLE (A. de), POLITIS (N.) : *Recueil des arbitrages internationaux* – LES EDITIONS INTERNATIONALES
- MERRILLS (J.G.): *International Dispute Settlement* – CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS
- MOORE (J. B.): *Digest of International Arbitrations of the International Arbitrations to Which the United States Has Been a Party* - AMS Press
- PLANTEY (A.) : *La négociation internationale : principes et méthodes* - PEDONE
- QUOC DINH (N.) : *Droit international public* - L.G.D.J.
- ROSENNE (SH.) : *The Law and Practice of the International Court* - MARTINUS NIJHOFF
- ROUSSEAU (CH.) : *Droit international public (5 tomes)* – SIREY
- SCHULTE (C.): *Compliance with Decisions of the International Court of Justice* – OXFORD UNIVERSITY PRESS
- SZAFARZ (R.): *The Compulsory Jurisdiction of the International Court of Justice* – KLUWER ACADEMIC PUBLISHERS
- TAMS (C.) et alii : *The Statute of the International Court of Justice: A Commentary* - OXFORD UNIVERSITY PRESS

N.B. : Cf. aussi les différentes revues spécialisées et les recueils (Cités *passim*)

Sites Web :

- <http://www.un.org/french/> : Site Web des Nations Unies
- <http://untreaty.un.org/> : Tous les traités enregistrés auprès des Nations Unies
- <http://www.icj-cij.org/> : Cour internationale de Justice
- <http://www.pca-cpa.org/> : Cour Permanente d'Arbitrage
- <http://lcweb.loc.gov/> : Bibliothèque du Congrès des États-Unis d'Amérique
- <http://www.france.diplomatie.fr/archives/index.html> : Archives diplomatiques françaises
- <http://www.yale.edu/lawweb/avalon/amerdipl.htm> : Archives diplomatiques américaines
- <http://www.admin.ch/ch/f/rs/iindex.html> : Archives diplomatiques helvétiques
- <http://www.journal-officiel.gouv.fr/> : Journal Officiel de la République française

N.B. : Cf. aussi l'annuaire de Lex publica

www.lex-publica.com

www.lex-publica.org

acoulibaly@gmail.com